



PROGRAMME DE FORMATION

Traiter l'accessibilité et l'adaptation d'un logement

Formation 8



Certification QUALIOP1 : B00681

SIRET : 814 307 120 00018 – APE : 7112 B

Enregistré à l'agence nationale DPC sous le n° 9192

Qualifié OPQIBI 0111 Prise en compte du handicap : 18 02 3600

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 76 81 01435 81 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



Formacodes	22214
Formateurs et intervenants	Valérie PORTOLES – Consultante en haute qualité d'usage – Diagnostics autonomie-logement
Tarifs et durées (à la date du document)	En présence : 1 520,00 € pour 3 jours de 7 h, soit 21 h À distance : 960,00 € pour 2,5 jours de 7 h, soit 17,5 h En entreprise : 3 560,00 € pour 3 jours de 7 h, soit 21 h Exonération de TVA : en application des A. 256 et 256 A et 261-4-4 a du CGI Pour actualiser cliquer ici
Lieux de formation	Massy (91300), Muret (31600) et autres sur demande
Conditions	En présence : Restauration et hébergement des stagiaires non compris En entreprise : Tous frais de déplacement, de restauration et d'hébergement compris en métropole
Modalités d'accès Délais d'accès	Inter (en centre) : voir calendrier des sessions sur le site internet Intra (en entreprise) : dates à convenir FOAD (à distance) : voir calendrier des sessions sur le site internet Autres modalités de formation sur demande
Nombre de stagiaires	Jusqu'à 8 par session (âge minimum requis : 18 ans)
Taux de satisfaction des stagiaires (à la date du document)	4,79/5 94,07% des 236 bénéficiaires ayant suivi cette formation d'octobre 2020 à juin 2026 ont répondu à notre évaluation. Le taux de satisfaction est de 95,55 %.
Validation	QCM et remise d'une attestation de compétences
Lien site internet	https://liessaccess.fr/formations/f8-traiter-laccessibilite-et-ladaptation-dun-logement

Programme mis à jour le 16/07/2026

Description résumée

Diagnostic personnalisé d'accessibilité d'un logement ou lieu de vie, préconisations pour des équipements, aides techniques et adaptations ; Recherche d'aides financières ; Exercices pratiques et études de cas, méthodologie, nombreux documents fournis dont diaporama de la formation.

1. Contexte

Demeurer chez soi avec un handicap ou une déficience peut nécessiter un aménagement du logement voire de lourds travaux.

Le respect des normes d'accessibilité est un point important dans la réalisation de ce projet. Mais c'est la prise en compte de l'environnement global du lieu de vie de l'intéressé qui conditionnera certainement le succès de l'opération.

Proposer des solutions adaptées aux problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et aux caractéristiques de son logement implique une approche méthodologique d'ensemble. Selon certaines conditions des aides financières peuvent être mobilisées si l'on en fait la demande.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons une formation courte, spécifique à votre activité.

Cette action de formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la Formation grille ; elle concourt au développement des compétences dans la catégorie « Action de formation » mentionnée à l'article L. 6313-1 du Code du travail.

2. Public destinataire

Ergothérapeutes, conseiller(ère)s habitat, courtiers en travaux, facilitateurs, professionnels de l'accompagnement, gestionnaires de biens immobiliers, mais aussi architectes d'intérieur ou tout professionnel dont l'activité est en lien avec l'adaptation des logements et le maintien à domicile, Accompagnateurs renov

3. Prérequis

- Diplôme ou expérience dans l'audit ou la rénovation des bâtiments
- Ou projet professionnel dans le domaine de l'accompagnement ou de l'adaptation des logements et du maintien à domicile,

Admission sur CV, lettre de motivation, entretien téléphonique

- Matériel nécessaire pour suivre la formation en présence :
 - > prise de note,
 - > mètre ruban
- Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :
 - > prise de note,
 - > mètre ruban
 - > ordinateur performant avec micro, webcam et connexion internet haut débit

4. Objectifs – but professionnel visé

Permettre aux professionnels impliqués lors de l'adaptation d'un logement, d'élaborer et de conduire un projet qui réponde aux attentes et aux besoins de l'intéressé, de la famille et des aidants, de façon optimale au regard de la réglementation et des contraintes du cadre bâti.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- 4.1. Identifier les contraintes environnementales extérieures à prendre en compte dans l'adaptation du logement.
- 4.2. À partir de la demande d'aménagement et de l'évaluation des besoins de la personne déficiente, analyser la chaîne de déplacement dans le logement et l'utilisation des équipements.

- 4.3. Préconiser les équipements, aides techniques et adaptations nécessaires, en prenant en compte les technologies nouvelles et innovantes, les problématiques liées à la déficience ou au handicap de la personne et les aidants.
- 4.4. Mobiliser des aides financières de type MaPrimeAdapt' pour un client bénéficiaire et constituer le dossier de demande.

5. Objectifs pédagogiques à atteindre

Pendant la formation, le participant devra :

- 5.1. Prendre en compte l'environnement extérieur « de proximité » de la personne déficiente.
- 5.2. Établir un diagnostic d'accessibilité du logement et de ses équipements personnalisés par rapport à son occupant.
- 5.3. Sélectionner, parmi les solutions technologiques innovantes, les techniques et produits efficaces et pertinents.
- 5.4. Participer en groupe à la résolution de problèmes avec l'aide du formateur lors d'études de cas d'adaptation de logements proposés par les stagiaires.
- 5.5. Inventorier les différentes aides en vigueur et leurs critères d'obtention.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique et pratique avec mise en situation (étude de cas y compris mesures et utilisation du matériel requis).

Matériel :

- Vidéo-projection (textes, schémas, photos, vidéos)
- Si mode présentiel : Matériel et équipements de mise en situation de handicap (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...)
- Documents papiers de dossiers témoins réalisés mis à disposition
- Documentation numérique

Pour la formation à distance en mode "classe virtuelle" :

- Jours et horaires imposés
- Pour compléter votre formation à distance, nous vous proposons d'assister à titre gracieux à une séance de mise en situation de handicap. Vous pourrez ainsi manipuler et utiliser le matériel et les équipements (fauteuil roulant manuel ou électrique, lunettes de vision altérée ou bandeau de cécité, canne d'aveugle...). Pour ce faire, il vous suffit de repérer sur le site internet une session de la formation 1 dont les dates vous conviennent, sachant que ce module a lieu le premier après-midi de la session, en général un lundi après-midi.

7. Programme et contenu

JOUR 1 :

- Présentation de l'action de formation
- Tour de table et partage des activités et projets professionnels
- Expression des attentes des participants (points techniques, législatif, etc.)
- Rappel des objectifs de la formation et présentation du déroulement du stage
- **Module ADAPT-03 : Diagnostic d'accessibilité personnalisé du lieu de vie**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de déterminer à l'aide d'une grille de diagnostic les différents obstacles, gênes, empêchements, difficultés, ruptures dans la chaîne de déplacement en lien avec les déficiences de la personne.

- > Amélioration des connaissances de la réglementation et des circulaires en matière d'accessibilité du cadre bâti et des espaces extérieurs
- > Familiarisation avec quelques termes du bâtiment
- > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
- > Élaboration, décryptage et utilisation d'une grille de contrôle
- > Exercices et mise en situation sur site

- **Module ADAPT-02 : Prise en compte de l'environnement du lieu de vie**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable d'identifier les problématiques liées à l'accessibilité de l'environnement du lieu de vie, d'en mesurer l'accessibilité et d'en faire un préalable à un projet d'adaptation du logement.

- > Prise en compte du niveau d'accessibilité de l'immeuble, des parties communes, des cheminements extérieurs, des jardins et terrasses, de la rue et de la voirie en général, des commerces de proximité ; et évaluation de la pertinence du projet d'adaptation
- > Prise en compte de l'aide humaine des proches
- > Approche méthodologique globale

JOUR 2 :

- Examen de dossiers d'adaptation réalisés pour différents types de situations et pour différents types de pathologies
- **Module ADAPT-04 : Préconisations et aides techniques**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de préconiser des solutions aux problèmes rencontrés et d'identifier, en cas d'impossibilité technique, des moyens de substitution adaptés.

Travaux, aménagements, réorganisation des espaces et/ou équipements techniques pour les quatre familles de handicap

- > Solutions technologiques innovantes et systèmes domotiques
- > Exemples de réalisations réussies
- > Les erreurs à éviter

- **Module ADAPT-32 : Aides financières en vigueur pour l'aménagement d'un logement**
(Exposé théorique, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de rechercher des aides sociales, humaines, matérielles et/ou financières en fonction des critères d'obtention, puis de monter le dossier de demande du bénéficiaire.

- > MaPrimeAdapt'
- > Autres aides ANAH
- > Autres aides des Caisses de Retraite principales et complémentaires

JOUR 3 :

- **Module ADAPT-05 : Étude de cas sur plans et mise en situation de recherche de solutions d'adaptation**
(Expérimentation des acquisitions théoriques de la formation et études de cas proposés par les stagiaires)

Compétences développées : Être capable de reproduire avec aisance la méthodologie apprise incluant diagnostic et préconisations.

- > Exercices et mise en situation sur plans
- > Expérimentations et études de cas apportés par les stagiaires

- **Module ACCESS-01 : Handicaps et usagers – Caractériser une large palette de handicaps et leurs implications concrètes**
(Exposé théorique, exercices pratiques, échanges, réponse aux questions)

Compétences développées : Être capable de comprendre les spécificités de chaque type de handicap, perte de mobilité ou différence ; Être capable d'appréhender les difficultés auxquelles les personnes en situation de handicap peuvent être confrontées.

- > Caractéristiques des différents types de handicap et descriptif des déficiences fréquentes ; Mise en parallèle avec les difficultés des personnes âgées
- > Manipulation du matériel et des équipements de mise en situation de handicap
- > Chaîne de déplacement, éléments du bâti et valeurs dimensionnelles à prendre en compte
- > Exercices de mise en situation de handicap sur des parcours intérieurs et extérieurs : expérimentation de la chaîne de déplacement et des difficultés qui peuvent être rencontrées suivant le handicap ou la déficience
- > Retours d'expériences, échanges

- Clôture de la formation :
Contrôle des connaissances par un QCM
Remise de documents numériques
Remise de l'attestation de compétences
Évaluation de l'action de formation par les stagiaires

8. Modalités d'information et d'accueil

Nos salles sont accessibles aux personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant selon les dispositions réglementaires en vigueur. Nous pouvons répondre à d'autres spécificités sur demande (mobilier, boucle à induction magnétique...). Cela ferait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Une convocation à la session de formation est adressée 10 jours avant la session de formation. Le candidat reçoit en même temps le programme et le règlement intérieur.

Le formateur prend en charge les stagiaires dès leur arrivée. Il gère l'emploi du temps et propose de prendre les repas de la pause déjeuner en commun.

Un tour de table permet aux stagiaires de se présenter, d'exprimer ce qu'ils attendent de la formation et les applications qu'ils en feront dans leur activité professionnelle. Cela permet au formateur de prévoir le transfert des compétences à faciliter. Il rappelle les objectifs de la formation avant de commencer le programme.

Les questions sont libres et participent à la richesse des échanges et au rythme des différentes interventions.

9. Modalités de contrôle continu

Les exercices et études de cas réalisés sont confrontés aux avis des pairs puis à celui du formateur.

La répétition et la reformulation sont régulièrement pratiquées.

10. Modalités d'évaluation des acquisitions

En fin de session, chaque candidat doit répondre à un QCM. Le résultat du QCM compte pour la validation des connaissances acquises pendant le stage. Une attestation de compétences est remise si un nombre suffisant de bonnes réponses est atteint.

Choisir LIESS ACCESS pour l'expertise et la complémentarité des intervenants

LIESS ACCESS s'associe les compétences de formateurs et intervenants spécialisés dans leur domaine et ayant une solide expérience de terrain, afin de délivrer des formations de qualité. LIESS ACCESS met tout en œuvre pour que les bénéficiaires des formations soient rapidement opérationnels et autonomes dans l'exercice des acquis de la formation au sein de leur activité professionnelle.

Dans le cadre de la certification QUALIOPi, LIESS ACCESS vise l'excellence dans toutes ses prestations.

Une documentation numérique est partagée en fin de session de formation, y compris le diaporama complet de la formation.

Important ! Une assistance à distance après formation est assurée pour le premier chantier ou dossier.

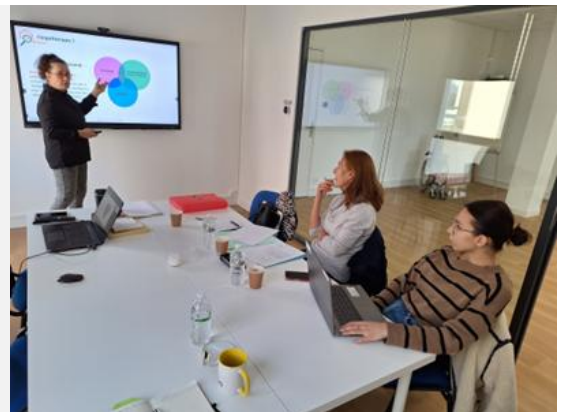
Cette formation permet d'être référencé(e) sur le réseau professionnel HANDI-RENOV.

Valérie PORTOLES,

Chef de projet, consultante-formatrice – Spécialiste de la Qualité et du Confort d'Usage pour tous – Spécialiste de l'adaptation du logement.

Elle a créé *happenGo*, une solution numérique labellisée par l'État "Tous concernés, Tous Mobilisés" pour décrire et valoriser l'accessibilité des ERP.

Également titulaire d'un diplôme d'éducatrice spécialisée et forte de 15 ans d'expérience en pilotage de projet, elle accompagne aujourd'hui les territoires et les entreprises dans leurs actions et projets de mise en accessibilité.



Formation à Muret (31600)